



L'écho de BALLERSDORF



N° 10 -Juillet 2013



SOMMAIRE

| | |
|---------------------------------------------------|-----|
| Le mot du Maire | 3 |
| JANVIER 2013 | |
| Conseil municipal | 4 |
| Evènements du mois | 5-6 |
| FEVRIER 2013 | |
| Conseil municipal | 7 |
| Commémoration du 17 Février. | 8 |
| MARS 2013 | |
| Conseil municipal | 9 |
| Travaux | 10 |
| Evènements du mois | 11 |
| Avril 2013 | |
| Conseil municipal | 12 |
| Travaux | |
| Evènements du mois. | 13 |
| Budgets 2013 | |
| Principal | 14 |
| Eau | 15 |
| Assainissement. | 16 |
| MAI 2013 | |
| Conseil municipal | 17 |
| Travaux | 18 |
| JUIN 2013 | |
| Conseil municipal. | 19 |
| Travaux | 20 |
| Fête des voisins | 20 |
| Sortie de l'école | 20 |
| Les grands anniversaires | 21 |
| Noces d'or | 22 |
| Ebénisterie- Menuiserie. | 23 |
| GAEC du Maettelen | 24 |
| Les activités de l'association loisirs et culture | 26 |
| Un jeune champion de France | 27 |
| La fête de fin d'année de l'école. | 28 |



LE MOT DU MAIRE

Badricourtoises, Badricourtois,

La saison estivale approche, après un printemps particulièrement arrosé, nous pouvons espérer que le temps soit plus clément ainsi nous pourrions jouir pleinement des longues journées d'été.

Lors du premier semestre 2013, nous avons terminé l'ensemble du réseau d'assainissement. Dorénavant, tous les usagers de ce service pourront se connecter et éliminer leur installation individuelle. Une seule habitation n'est pas raccordable, elle le sera lors de l'établissement du maillage d'eau potable entre BALLERSDORF et HAGENBACH.



Le maillage est encore à l'étude, le Conseil Général souhaite optimiser les installations et permettre à d'autres communes de sécuriser leur approvisionnement. Nous attendons leur accord pour commencer les travaux. Les subventions seront allouées selon le résultat des études en cours.

Notre projet le plus important reste la construction de la nouvelle école. Située en plein cœur du village, elle va totalement modifier l'aspect du site. Ce nouveau bâtiment de plain-pied résoudra les problèmes d'accessibilité aux handicapés. Des salles, grandes et fonctionnelles apporteront un confort indéniable aux élèves et aux enseignants. Il répondra aux dernières normes d'économie d'énergie avec un coût d'entretien réduit.

Nous y avons intégré un local qui fera office de cantine scolaire et de périscolaire.

La problématique du moment est de garder au village les enfants des parents ayant chacun une activité salariée. Nous sommes confrontés à une évasion vers d'autres villages mieux équipés avec une plus grande disponibilité en assistant(e)s maternel(le)s.

Vous avez pu constater qu'une nouvelle signalétique a été mise en place pour accéder aux artisans et prestataires de services situés en dehors de la rue principale.

Nous continuons à améliorer l'aspect de notre village, mais pour cela nous comptons également sur vous. Vous nous aiderez énormément en fleurissant vos habitations et en nettoyant le caniveau et le trottoir au droit de votre propriété.

La benne à déchets verts a été déplacée vers la station d'épuration, l'accès en est réduit aux heures d'ouverture. Nous espérons ne plus y trouver autant de dépôts sauvages de toute sorte. Les conteneurs de verre et de textiles de récupération sont souvent pris pour des dépôts d'ordures. Une surveillance accrue du site est envisagée.

Le Conseil Municipal, le personnel communal, se joignent à moi pour vous souhaiter d'agréables vacances

Le Maire



JANVIER 2013

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

ELECTION D'UN TROISIEME ADJOINT

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à 3,

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 12

Bulletins blancs ou nuls : 02

Suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

Mme Corinne JUNG : 6 voix

M. David FINK : 4 voix

Mme Corinne JUNG ayant obtenu la majorité absolue est proclamée troisième adjoint au maire.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire informe que le fonçage sous la voie SNCF au bout de la rue Thiebault Walter a été étudié par les services de la SNCF. D'après les premières estimations, le montant dû à la SNCF (ralentissement des trains, surveillance de la voie.) avoisinerait les 40 000€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'abandonner le projet

AVENANT TRAVAUX ASSAINISSEMENT

Considérant que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal 2013, après en avoir délibéré, décide :

De conclure l'avenant d'augmentation avec l'entreprise suivante dans le cadre des travaux relatif à l'opération : travaux d'assainissement et d'A.E.P des rues Thiebault Walter, de la Paix, et du Rail.

Marché initial du 29 juin 2012 - montant : 331 510.89 € HT

Avenant n° 1 - montant : 42 559.19 € HT

Nouveau montant du marché : 374 070.08 € HT

Objet : ajout de branchement AEP, changement de tracé EU, reprise de pavage, reprise d'enrobés.

DESSERTE EN GAZ

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier émanant du Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz du Haut- Rhin concernant la desserte en gaz naturel de la commune. Le syndicat a inscrit BALLERSDORF sur la liste provisoire des communes candidates pour une délégation de Service Public (DSP). Le conseil municipal décide de transmettre sa candidature pour l'alimentation en gaz naturel et la commune propose l'installation du chauffage au gaz, les bâtiments communaux suivants : le foyer communal, l'église et l'école (projet de construction d'une nouvelle école).

TRAVAUX ECOLE ET PERISCOLAIRE

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise lors de la séance précédente concernant le projet de construction de l'école maternelle et primaire.

Il est précisé que les honoraires du projet périscolaire dont le montant des travaux est estimé à 246 018.76 € sont intégrés dans le montant global des honoraires de l'architecte jusqu'à la phase APD (avant projet définitif).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de mener les études de construction du périscolaire et charge le Maire de faire les demandes de subventions et les démarches nécessaires à cette affaire.

EVENEMENTS DU MOIS :

LES VOEUX DE LA MUNICIPALITE:



M. Le Maire, lors des vœux de la municipalité, a accueilli les habitants arrivés en 2012 au sein de la commune. Il a rappelé les différents travaux, achevés et entrepris au courant de l'année écoulée. Pour les travaux prévus en 2013 l'école est la priorité des investissements ainsi que le maillage en eau potable avec le syndicat d'eau d'AMMERTZWILLER - BALSCHWILLER et environs. Cette option nous mettrait à l'abri d'un incident sur notre réseau d'eau potable et particulièrement une rupture au droit du passage sous la voie ferrée.

Les pompiers :

Médailles et récompenses :

Nicolas JERMANN



Rémy JERMANN



Constant WIEST



Christophe BIHRY



Nicolas JERMANN est nommé au grade de caporal, Contant WIEST sergent honoraire, Christophe BIHRY nommé lieutenant
Rémy JERMANN et Didier WAMSTER décorés de la médaille pour vingt années de service.

Les lauréats des maisons fleuries :



Ont été récompensés pour leur fleurissement :

Les époux : Eric FREYBURGER, Remy JERMANN, Eric BOUKILA, Fernand WERTH, Etienne SCHORR, Remi ZIMMERMANN, Henri BOSSWINGEL, Gerard WAMSTER, Pascal BOSSWINGEL, Gerard BUOB, Sandra KOGLER, Joseph WALTER, Vincent SPILMONT, Francis JOSS, Martin VIRON, Marthe WAMSTER, Dominique DESFORGES, Georges BRUN, Denis BOURQUARDEZ.

Les activités de notre école :

La galette des rois des maternelles



Concert avec les hautbois de Mulhouse



Crémation des sapins de Noël :



Une première réussie. Organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers, cette crémation de sapins a attiré autour de la chapelle St. Martin un très grand nombre de villageois. Des plus petits aux aînés tous s'étaient déplacés pour admirer ce grand feu et déguster les boissons chaudes et bredalla offerts gracieusement par l'amicale. Une corbeille pour les dons en faveur de la rénovation de la chapelle a été bien accueillie par les personnes présentes.



FEVRIER 2013

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEVIS TRACTEUR COMMUNAL :

Monsieur le Maire présente différents devis concernant le remplacement du tracteur communal. Après discussion, le Conseil Municipal décide à 6 voix pour et 4 abstentions d'opter pour le tracteur Kubota proposé par Alsaterr de Dannemarie pour un montant de 21 000 € HT. Les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2013 si possible.

ACHAT D'UN PHOTOCOPIEUR :

Monsieur le Maire présente différentes offres concernant l'achat d'un photocopieur couleur pour la mairie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'inscrire la dépense d'un maximum de 6 000 € HT au BP 2013 dans la mesure du possible.

CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE :

M. le maire rappelle la dernière mise à jour du tableau de classement des voies communales et inventaire des chemins ruraux

Le maire propose d'approuver le déclassement des voies communales suivantes :

- chemin de la Chapelle Saint Martin, depuis la chapelle jusqu'aux étangs, lieudit Roesen
- chemin dit "Langemattenweg" de l'extrémité de la rue des Fleurs à la voie ferrée

En conclusion, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve.

DIVERS :

- L'architecte, Monsieur LYNDE de Formats Urbains doit présenter l'avant-projet sommaire lors d'une réunion de la commission "école" le 25 février.

- Monsieur David FINK prend la parole concernant les infiltrations d'eau sous le pont SNCF rue de Fulleren. Il propose de faire effectuer un sondage pour un montant maximum de 1 100 € HT. Le Conseil Municipal, donne son accord.

- Concernant la plateforme à déchets verts, l'autorisation d'accès devrait être accordée par le Département. Il pourrait nous être demandé de poser de l'enrobé devant le portail pour faciliter la sortie des véhicules.

COMMEMORATION DE LA TRAGEDIE DU 17 FEVRIER 1943 :

Dimanche 17 février a eu lieu la commémoration du souvenir de la tragique soirée du 12 au 13 Février 1943. 18 jeunes du village et des environs, décidés à se soustraire à l'enrôlement de force au sein de l'armée allemande, partent à pied direction la Suisse. Leur tentative avorta aux abords de SEPPOIS, trois furent tués lors de l'affrontement. Arrêtés le lendemain 14 d'entre eux, après un jugement sommaire furent fusillés au STRUTHOF le 17 Février 1943. Un seul rescapé René GRIENENBERGER après avoir été caché dans une ferme réussit à traverser la frontière le 8 Mai et se réfugier en Suisse. Les familles des réfractaires furent déportées en Allemagne en représailles

Il ne reste que trois personnes survivantes de cette tragédie :

Jeannette BRUNENNGREBER née CHERAY, Monique LIDY née BRUNGARD, Marthe JELSCH née BOLORONUS

COMMEMORATION DU 17 FEVRIER :



Honneur aux jeunes réfractaires morts pour la patrie et aux déportés



MARS 2013

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFECTATION DES RESULTATS :

Budget principal M14

Excédent reporté **0 €**

Excédent de l'exercice **299 077.89 €**

TOTAL 299 077.89 €

Décide, à l'unanimité, d'affecter la totalité, soit 299 077.89 €,
au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »

Budget eau M49

Excédent reporté **14 723.98 €**

Excédent de l'exercice **38 516.52€**

TOTAL 53 240.10€

Décide, à l'unanimité, d'affecter

La somme de 38 516.52 € au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »

Le solde, soit 14 723,98 € en report à nouveau au compte 002

Budget assainissement M49

Excédent reporté **5 859.79 €**

Excédent de l'exercice **34 623.80 €**

TOTAL 40 483.59 €

Décide, à l'unanimité, d'affecter,

La somme de 40 483.59 € au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Considérant les conclusions de la réunion de la commission associant les enseignants et les représentants des associations de parents d'élèves tendant à demander le report à 2014 de la réforme des rythmes scolaires. Monsieur le Maire expose les grandes lignes de la réforme des rythmes scolaires.

Le décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire précise le cadre réglementaire de cette réforme dans le premier degré qui entre en vigueur à la rentrée 2013.

En dernier lieu, Monsieur le maire insiste sur le fait que du dialogue et de la concertation menée avec les enseignants et les représentants de parents d'élèves il ressort clairement le souhait majoritairement exprimé de solliciter un report de la date de mise en œuvre de cette réforme.

Dans ces conditions, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

à l'unanimité moins une abstention, de solliciter une dérogation pour reporter à la rentrée scolaire 2014-15 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, et notamment l'organisation de trois heures hebdomadaires d'accueil des écoliers dans l'école communale; de charger M. le maire d'en informer le directeur académique des services de l'éducation nationale

LES TRAVAUX :



Mettant à profit la saison hivernale, quelques travaux en régie ont été entrepris, notamment à l'intérieur de l'atelier communal. Le mur de séparation a été crépi et ensuite des étagères pour le stockage de matériel ont été installées.

Derrière les cours de tennis, les thuyas devenus envahissants, ont été coupés et déracinés. Cela a permis d'éclaircir cet espace de jeux.



Nettoyage des réservoirs d'eau potable :

Cette opération est indispensable pour garantir une excellente qualité de l'eau potable. Nous vous rappelons que le réseau d'eau potable est géré par la commune et non par une société de service.

Election d'un adjoint aux finances :

Sur proposition du maire le conseil municipal a décidé de nommer un troisième adjoint.

Deux candidats se sont déclarés :

Corine JUNG et David FINK

Corine JUNG a été élue.



EVENEMENTS DU MOIS :

LE CARNAVAL DE L'ECOLE :



Ils étaient tous présents, avec leurs déguisements variés. Parents, enfants et enseignants, n'ont pas manqué d'imagination afin de rendre inoubliable cette journée récréative.



LE MARCHÉ AUX PUCES :





AVRIL 2013

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2012 de la commune (principal M 14, M 49 eau et assainissement) déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2012 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part

TAUX D'IMPOSITION 2013 :

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :
De ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2013, à savoir :
- taxe d'habitation taux 18,12 %
- foncier bâti taux 13,52 %
- foncier non bâti taux 54,04 %

VOTE DES BUDGETS :

Le budget principal 2013 s'équilibre :

Un emprunt de 1 880 994.94 € est nécessaire pour équilibrer la section d'investissement.
en section d'investissement à 3 184 147.11 €
en section de fonctionnement à 580 422.00 €.

Le budget est ainsi voté à l'unanimité par l'assemblée délibérante.

M49 Eau

Le budget primitif de l'eau 2013 s'équilibre :

Un emprunt de 48 108.89 € est nécessaire pour équilibrer la section d'investissement.
en section d'investissement à 304 483.00 €
en section d'exploitation à 148 223.98 €.

Le budget est ainsi voté à l'unanimité par l'assemblée délibérante.

M49 Assainissement

Un emprunt de 220 858.29 € est nécessaire pour équilibrer la section d'investissement.

Le budget primitif de l'assainissement 2013 s'équilibre :

en section d'investissement à 850 241.88 €
en section d'exploitation à 86 050.00 €.

Le budget est ainsi voté à l'unanimité par l'assemblée délibérante

PROJET ECOLE - AVANT-PROJET SOMMAIRE :

Monsieur le Maire propose aux Conseillers municipaux de consulter le dossier du projet école. L'assemblée demande une présentation plus précise.

L'architecte retenu pour le projet, Monsieur LYNDE du cabinet Formats Urbains animera une réunion de présentation du projet. La date sera définie rapidement

TRAVAUX :



La pose de l'enrobé rue de la Barrière, après le petit chemin du WEIHERGRABEN met un point final aux travaux d'assainissement. Un soulagement pour la municipalité concernant le suivi et les dépenses engendrées par ces travaux démarrés en 2012. Un remerciement aux riverains, pour leur patience suite aux désagréments subits tout au long de ce chantier.

EVENEMENTS DU MOIS :

Haut-Rhin propre :



Bénévoles et élus étaient mobilisés à l'occasion de la journée Haut-Rhin propre. Enfants et adultes, environ une trentaine de personnes a nettoyé les accotements le long de la RD419 et de la rue de Fulleren. Vendredi après-midi, l'école avait participé à cette opération à l'intérieur du village. Merci à toutes et tous pour leur participation.

Marche populaire des sapeurs-pompiers :

Une météo estivale pendant ces deux journées a récompensé les organisateurs de cette manifestation. 1350 marcheurs ont parcouru le tracé du circuit, ils ont pu découvrir BALLERSDORF et ses environs. Les repas servis à l'aire de jeux de FULLEREN et dans la salle communale, ont également connu un succès sans précédent.





Le budget principal

FONCTIONNEMENT

| DEPENSES | MONTANT | RECETTES | MONTANT |
|----------------------------------------|-------------------|-------------------------------------|-------------------|
| Charges à caractère général | 326 911,00 | Atténuation de charges | 3 000,00 |
| Charges de personnel | 160 750,00 | Produits du domaine et ventes | 99 740,00 |
| Caisse d'assurance accidents agricoles | 9 932,00 | Impôts et taxes | 377 408,00 |
| Autres charges de gestion courante | 57 829,00 | Dotations et participations | 93 774,00 |
| Intérêts d'emprunts | 20 000,00 | Autres produits de gestion courante | 4 500,00 |
| Dépenses imprévues | 3 000,00 | | |
| Reversement sur FNGIR | 2 000,00 | Produits exceptionnels | 2 000,00 |
| TOTAL | 580 422,00 | TOTAL | 580 422,00 |

INVESTISSEMENT

| DEPENSES | MONTANT | RECETTES | MONTANT |
|------------------------------------|---------------------|------------------------------------|---------------------|
| Subventions autres établissements | 100 000,00 | | |
| Bâtiments communaux et équipement | 2 566 500,00 | Excédent investissement reporté | 389 121,55 |
| Remboursement d'emprunts (capital) | 27 400,00 | Excédent fonctionnement capitalisé | 299 077,89 |
| Travaux de voirie et de réseaux | 39 452,83 | Emprunt | 1 880 994,94 |
| Divers | 55 500,00 | Subventions d'investissement | 600 000,00 |
| Frais d'étude | 392 294,28 | | |
| Dépenses imprévues | 3 000,00 | Dotations fonds divers | 14 952,73 |
| TOTAL | 3 184 147,11 | TOTAL | 3 184 147,11 |



Le budget du service de distribution d'eau

FONCTIONNEMENT

| DEPENSES | MONTANT | RECETTES | MONTANT |
|------------------------------------|-------------------|-------------------------------------|-------------------|
| Charges à caractère général | 114 611,98 | Produits du domaine et ventes | 129 500,00 |
| Charges de personnel | 4 400,00 | Autres produits de gestion courante | 4 000,00 |
| Autres charges de gestion courante | 2 000,00 | Excédent antérieur reporté | 14 723,98 |
| Charges exceptionnelles | 500,00 | | |
| Dotations aux amortissements | 21 212,00 | | |
| Charges financières | 5 500,00 | | |
| TOTAL | 148 223,98 | TOTAL | 148 223,98 |



INVESTISSEMENT

| DEPENSES | MONTANT | RECETTES | MONTANT |
|-----------------------------------------|-------------------|---------------------------------------|-------------------|
| matériel bureau | 1 500,00 | Excédent investissement reporté | 146 645,59 |
| | | Emprunt | 48 108,89 |
| Installation technique, matériel bureau | 300 983,00 | Dotation aux amortissements | 21 212,00 |
| Dépenses imprévues | 2 000,00 | Subventions | 50 000,00 |
| | | Excédent de fonctionnement capitalisé | 38 516,52 |
| TOTAL | 304 483,00 | TOTAL | 304 483,00 |



Le budget du service d'assainissement

FONCTIONNEMENT

| DEPENSES | MONTANT | RECETTES | MONTANT |
|------------------------------------|------------------|-------------------------------------|------------------|
| Charges à caractère général | 21 550,00 | Excédent reporté | |
| Charges de personnel | 6 000,00 | Produits du domaine et ventes | 58 000,00 |
| Autres charges de gestion courante | 2 000,00 | Produits exceptionnels | 27 450,00 |
| Intérêts d'emprunts | 20 000,00 | | |
| Dotations aux amortissements | 36 500,00 | Autres produits de gestion courante | 600,00 |
| | | | |
| TOTAL | 86 050,00 | TOTAL | 86 050,00 |



INVESTISSEMENT

| DEPENSES | MONTANT | RECETTES | MONTANT |
|-----------------------------------|-------------------|---------------------------------------|-------------------|
| Déficit investissement reporté | 155 900,13 | Dotation aux amortissements | 36 500,00 |
| Travaux sur réseau | 342 891,75 | Subventions d'investissement | 192 400,00 |
| Opérations non affectées | 27 450,00 | Emprunt | 220 858,29 |
| Dépenses pour le compte de tiers | 300 000,00 | Excédent de fonctionnement capitalisé | 40 483,59 |
| | | Installation matériel et outillage | 60 000,00 |
| Remboursement d'emprunt (capital) | 24 000,00 | Recettes pour le compte de tiers | 300 000,00 |
| TOTAL | 850 241,88 | TOTAL | 850 241,88 |



MAI 2012

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

TAXE D'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire,

- présente les diverses hypothèses qui pourraient être prises en compte pour le calcul de la taxe d'assainissement, afin de couvrir l'ensemble des dépenses à inscrire au budget assainissement.
- précise qu'il y a lieu de recourir à un emprunt à long terme en couverture des travaux d'assainissement en cours,
- rappelle aux Membres du Conseil Municipal qu'il est prévu le versement d'une subvention de 100 000,00 € du budget de la Commune au profit du budget assainissement. Cette subvention du budget communal permettrait de réduire le montant de la somme à emprunter et d'éviter une augmentation trop importante de la taxe d'assainissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, le versement d'une subvention de 50 000,00 € du budget 2013 de la commune au profit du budget 2013 assainissement, étant entendu que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget 2013. Cette participation du budget de la commune permet de réduire le montant du prêt à contracter et de limiter l'augmentation de la taxe d'assainissement. DECIDE, par 7 voix pour, de fixer le montant de la taxe d'assainissement à 2,10 € par m³ d'eau consommée, à compter de la facturation du 2ème semestre 2013.

Il faut noter que lors de l'élaboration des budgets 2012 et 2013 350 000 € ont été transférés du budget principal au budget assainissement afin de réduire au minimum l'augmentation de la taxe d'assainissement.

PROJET ECOLE - Missions CT et CSPS

Monsieur le maire présente les analyses des diverses offres déposées dans le cadre de mission de contrôle technique et de la mission de coordination sécurité et protection de la santé.

Ces analyses ont été effectuées par HAMEAUCITE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de retenir les offres suivantes :

MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE : offre présentée par le Bureau VERITAS

MISSION CSPS : offre fournie par le BUREAU D'ETUDES ET DE CONSEIL EN SECURITE BECS à SCHILTIGHEIM

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Conformément au décret n°95-635 du 6 mai 1995 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte du rapport concernant l'année 2012.

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif qui est présenté au conseil municipal.

Il prend acte et approuve, à l'unanimité, le rapport annuel sur le prix et la qualité de service public de l'eau potable et du service public d'assainissement de l'année 2012.

Donne délégation à Monsieur le Maire de prendre toutes dispositions pour la publication des deux rapports.

LES TRAVAUX :



Profitant des travaux d'assainissement la municipalité a aménagé l'accès au passage sous rails reliant la rue du rail à la rue du ruisseau. Suite à ces travaux, et ceux antérieurs des deux côtés du chemin de fer les promeneurs bénéficient d'un circuit agréable et plus praticable.

Aire de retournement rue des Violettes

Après l'achat du terrain nous avons pu installer une plate- forme de retournement au bout de la rue des Violettes. Ces travaux ont été imposés suite aux demandes de l'entreprise de ramassage des ordures ménagères, qui par mesure de sécurité, souhaite éviter de faire exécuter des marches arrière par ses véhicules.



Une nouvelle signalétique

L'installation des nouveaux panneaux de rues vient de se terminer. Ceux-ci ont été subventionnés par le Conseil Régional d'Alsace à hauteur de 70 %, de même, nous avons reçu son aval pour leur appellation bilingue. Effectuée en régie, la commune a également procédé à l'installation d'une signalétique pour les artisans et prestataires de services situés en dehors de l'axe principal.



JUIN 2013

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

RECOURS A UN EMPRUNT POUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT :

M. le Maire rappelle que pour financer les investissements (travaux d'assainissement) de 2013, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant total de 170 000 €.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance en tous leurs termes des offres de financement établies par le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel et la Caisse d'Epargne, et après en avoir délibéré, décide de recourir au financement suivant. :

Pour financer les travaux d'investissement au titre de l'exercice 2013, le Conseil Municipal, à l'unanimité moins une abstention, décide de retenir l'offre de la CAISSE D'EPARGNE D'ALSACE et de contracter auprès de cet établissement le prêt dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Prêt d'un montant de 170 000 €

Durée : 20 ans

Taux d'intérêt : 3.60%

Périodicité : trimestrielle

Frais de dossier : 255 €

Echéances constantes

BAUX RURAUX :

Monsieur le Maire souhaite mettre en place des baux avec mesures environnementales sur les terrains de la zone de captage de l'eau potable et au bassin d'orage.

UN NOUVEL EMPLOYE COMMUNAL :



Dans le cadre de la création des emplois d'avenir prévus pour l'insertion des jeunes chômeurs dans la vie professionnelle. La commune a procédé à l'embauche d'Aymeric ANDREY originaire de SAINT BERNARD.

Il viendra renforcer l'équipe technique déjà composée de Michel PERNOT et Thierry FREYBURGER. La commune bénéficiera d'une aide de 75 % du traitement du nouvel employé. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous lui prodiguerons la formation nécessaire à son futur métier.

LES RYTHMES SCOLAIRES :

En vue de la décision à prendre par la commune, celle-ci avait invité les parents d'élèves, les assistantes maternelles, les présidents d'associations, les enseignants à une réunion d'information. L'inspecteur de l'éducation nationale, Mme PIERRE présente, a par ses explications apporté les renseignements utiles concernant cette réforme. Lors de cette entrevue le souhait des parents, par un vote à bulletins secrets à la majorité des présents, a été d'inscrire la ½ journée supplémentaire au samedi matin. Il reste au conseil municipal d'entériner ce vote et de définir sa position concernant les nouveaux horaires applicable à la rentrée 2014



LA FETE DES VOISINS :

La fête des voisins, une tradition qui se perpétue depuis de nombreuses années. Pour les riverains de la rue des Fleurs, cette manifestation est devenue une rencontre amicale à laquelle chacun participe. Même les nouveaux habitants s'y associent. Une fête qui resserre les liens entre des personnes de toute origine et de tous les âges, en toute convivialité



SORTIE ANNUELLE DE L'ECOLE :

Les enfants ont participé à une balade, au cœur de la nature, sur les chaumes, dans la forêt, sur les crêtes magiques du Markstein. Chasseurs et/ou artistes, les enfants ont ramassé des bouts de bois, des cailloux, des pommes de pin et ont développé leur adresse en essayant de tirer sur les cibles, ils ont tous fait des empreintes de leur main sur les supports de leur choix (troncs, feuilles, pierres). Ce vrai voyage dans le temps se termina par une découverte, la même que l'Homme avait faite il y avait 50 000 ans et qui avait bouleversé sa vie, le feu. Après la pause du déjeuner, les enfants ont assisté à un spectacle intitulé «La drôle d'aventure de Maturin» sous un chapiteau. Une histoire librement inspirée du petit Poucet. Tout en poésie, les ombres vont se mettre en mouvement, des personnages énigmatiques vont surgir, pour entraîner petits et grands dans un monde onirique



LES GRANDS ANNIVERSAIRES :

90^{ème} Anniversaire

Antoinette ADAM



Alfred REY



Paulette GISSINGER



Eugène FIECHTER



85^{ème} Anniversaire

Anne-Marie GESSIER



Edouardine REININGER



Denise MORITZ



LES GRANDS ANNIVERSAIRES SUITE:

80^{ème} Anniversaire :

Marie-Anne BRAND



Germaine SCHORR



Irène STUBER



Gérard WAMSTER



NOCES D'OR:



Edouardine et Jean REININGER viennent de fêter cinquante années de vie commune. Ils se sont unis le 14 Juin 1963, de cette union naquis un fils qui hélas les a quittés suite à un accident, cela a fortement marqué leur vie. La solidité de leur couple, une union durable leurs permet de fêter ces noces d'or en famille. Une délégation municipale et le Crédit Mutuel ont félicité le couple et leur ont offert les traditionnels cadeaux.



Ebénisterie- Menuiserie BRUNGARD :



C'est en 1957 que fut créée cette entreprise familiale. Paul BRUNGARD, son service militaire terminé décida de se lancer dans cette aventure, le premier atelier se trouvait au sein de l'exploitation agricole de ses parents. Christophe dès son jeune âge suit les traces de son père. Après une formation de menuisier ébéniste au lycée professionnel du bâtiment à Mulhouse, il vient en aide à son père pendant plusieurs années.

Lorsque Paul BRUNGARD fait valoir ses droits à la retraite, Christophe, pour se perfectionner en ébénisterie part travailler dans une société basée en Suisse. Au bout d'une dizaine d'années se sentant assez expérimenté il décide de reprendre l'entreprise familiale. Il est surtout spécialisé dans l'aménagement de cuisines avec tiroirs à l'anglaise, placards, dressing, ainsi que dans des styles de meubles modernes et contemporains. Après une rénovation de l'atelier d'une superficie de 300 m², il s'équipe de machines modernes, d'une cabine de séchage et de peinture, d'une machine de découpe informatisée. Installé depuis quelques mois, son activité prend un bel essor. Le carnet de commande est déjà bien rempli, cela grâce à son travail soigné et sérieux.



Actuellement le bouche à oreille fait son effet surtout au sein de sa clientèle régionale. Dans le futur il projette l'achat d'un fourgon pour avoir une meilleure autonomie pour ses déplacements sur les chantiers ainsi que d'autres machines-outils spécifiques pour le travail du bois. Pour Christophe, qui vient de franchir un nouveau pas dans sa profession, il vient de relever un sacré challenge certes difficile au début mais au fil des mois la confiance et le sérieux sont toujours présents.

Ebénisterie Christophe BRUNGARD,
13 rue des Fleurs BALLERSDORF
☎ 03 89 08 51 89 ou 06 73 87 16 47
Mail : ebenisterie.brungard@gmail.com



GAEC du MAETTELEN



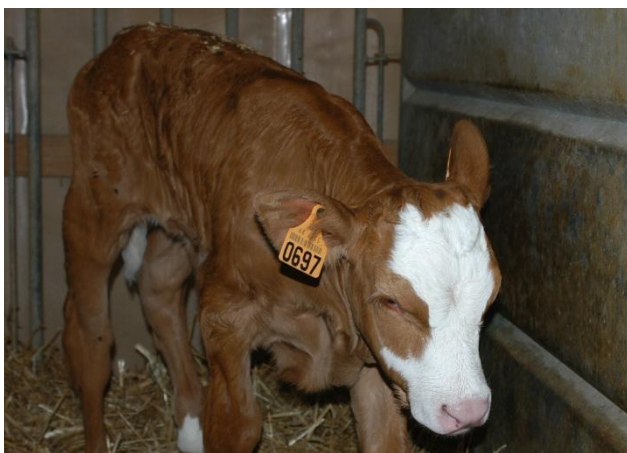
est majoritaire, les veaux de lait issus d'un croisement de montbéliardes et de blonde d'aquitaine sont principalement appréciés pour la qualité de leur viande, légèrement rosée et très tendre.

Ce sont ces veaux de lait spécialement élevés au lait de vache qui alimentent le circuit court, du producteur au consommateur. Les veaux sont abattus aux abattoirs de Cernay, la carcasse revient directement à la ferme, est stockée dans une chambre froide incluse dans le local de découpe. Une vente directe pour laquelle le GAEC a opté depuis plus d'un an en se dotant d'un local de découpe moderne avec une chambre froide et un espace de conditionnement, le tout adapté aux normes d'hygiène en vigueur.



Sylvie gère ce secteur en professionnelle et peut être fière de s'être fait une clientèle fidèle. A noter qu'elle confectionne exclusivement des cassettes de 10 ou 20 kg sur commande, celle-ci étant uniquement composés de viande de veau issue de la ferme. Ces colis sont composés de viandes à pierrade, d'Osso bucco, de la poitrine à farcir, de la blanquette, du filet mignon (uniquement dans les colis de 20 kg), du rôti d'épaule, des côtes de veau, des escalopes, du cordon bleu et du rôti collier prêts à être cuisinés.

Jean-Claude et Laurent s'occupent du cheptel et du secteur culture, le travail dans les champs étant leur activité principale. Le labourage, les semis, la récolte du foin, des céréales, des travaux qui nécessitent du temps et des machines agricoles à la pointe de la technologie. Elles prennent de plus en plus de place dans les fermes ainsi que l'informatique qui est désormais indispensable à la gestion de l'exploitation devenue de plus en plus complexe et vouée à la polyvalence.



**Ferme du MAETTELEN, ☎ 03 89 25 74 37 ou
06 75 35 50 90**



L'ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE

La section Ping-Pong :



Cette section compte actuellement 3 équipes de jeunes et 2 équipes adultes. Toutes ces équipes s'entraînent régulièrement afin de bien figurer lors des matchs de championnat du « comité des sports loisirs et sportifs ». Les entraînements ont lieu tous les mardi soir de 19H à 20H sous la houlette de Laurent VALENTIN qui est à votre disposition pour tous renseignements concernant cette discipline.

La section gymnastique :

Tous les mercredis quelques dames s'adonnent à une séance de gymnastique. En période estivale, après un échauffement elles profitent d'exercer leur activité en plein air. Tous les mouvements sont rythmés par le coach Christine SOLDERMANN afin d'être le plus efficace pour la forme de ces accros à une bonne condition physique. Cette activité est également ouverte aux hommes.



La section peinture :



Une vingtaine d'adeptes de la peinture acrylique se retrouvent régulièrement tous les mardi après-midi.

L'artiste peintre, Joëlle GEBEL de Hagenbach, leur prodigue de précieux conseils et leur permet de se perfectionner au fil des séances.



UN JEUNE SPORTIF

Un badricourtois champion de France de gymnastique

Xavier Scherrer, fils d'Isabelle (née Zimmermann) et de Didier, est champion de France de gymnastique artistique masculine (GAM) en national B, suite aux épreuves qui se sont déroulées à Cognac du 10 au 12 mai 2013. La GAM comporte 6 agrès (seulement 4 pour les filles) : sol, cheval d'arçon, anneaux, saut, barres parallèles, et barre fixe.

Il a débuté la gymnastique dès l'âge de 3 ans à la « DANNEMARIENNE ». Ce sont alors Pascal et Dominique, entraîneurs à Dannemarie, qui lui ont mis « le pied à l'étrier » et fait gagner ses premières médailles. A 11 ans, il est parti en section sportive à SAINT-LOUIS, au collège Georges FORLEN et au club de gymnastique « Gym Saint-Louis », pour des entraînements plus intensifs tous les soirs après les cours.



Epaulé par ses parents, qui ne comptent plus les kilomètres ni les heures d'attente, entraîné par Anthony EHRET, Xavier a progressé jusqu'à pouvoir se présenter au championnat de France. Cinq fois sélectionné pour ces championnats, d'abord dans la catégorie Critérium où il fut médaille d'argent en 2011, puis dans la catégorie Nationale B où il fut médaille de bronze en 2012, il a enfin pu s'imposer en 2013 en décrochant la médaille d'or. A l'heure où nous écrivons cet article, Xavier se prépare à partir à Sarreguemines pour participer à la CUP, rencontre internationale de gymnastique.

Parallèlement à sa carrière de gymnaste, il poursuit brillamment ses études et obtient son brevet des collèges en juin 2012. Il est maintenant en seconde au lycée Jean Mermoz de SAINT-LOUIS et prépare un bac pro en électrotechnique avec le même sérieux. Si vous croisez à BALLERSDORF un blondinet avec une musculature impressionnante, c'est que vous venez de croiser Xavier !

Aux dernières nouvelles, suite à une compétition internationale à SARREGUEMINES Xavier se serait encore distingué. Très impressionné par ces prestations, l'entraîneur du pôle FRANCE gymnastique d'Antibes a proposé à Xavier de rejoindre cette école d'élite, dorénavant ce jeune athlète, va rejoindre et poursuivre ses études conjuguées avec la gymnastique de haut niveau sur la côte d'azur.

FETE DE FIN D'ANNEE DE L'ECOLE



JOYEUSES VACANCES

BALLERSDORF VU DU DOCKENBERG



**Le conseil municipal et les employés municipaux
vous souhaitent d'agréables vacances**